

- **Maison des Associations** :

Les travaux des sanitaires commencent la semaine prochaine .

- **Chapelle Sainte-Béline** :

Un souci d'humidité apparait sur une partie des murs –prévoir un circuit d'air .

- **Grilles Mairie** :

Pas de nouvelles de l'entreprise Chaput.

- **Aire de jeux Espace CHAUSSIN** :

Jeux dégradés voir demandé des devis pour réaménagement de cet espace.

- **Lavabo logement communal école primaire** :

L'entreprise HUGUENOT-MONTANT est intervenue ce jour pour réparer la fuite au lavabo de la salle de bains.

- **Monument aux Morts** :

L'Entreprise CHATIGNOUX a fourni un devis pour la réfection du monument montant : 18715 euros HT, nous sommes dans l'attente d'un autre devis réactualisé.

- **Ligne téléphonique Fragne** :

La pose des poteaux jusqu'à la ferme du Fragne est en cours.

- **Devis Aube Sécurité Incendie** :

Accepté pour la somme de 724.80 €

- **Cantine** :

Monsieur le Maire informe les Membres présents que le conseil d'administration de la Maison de la Parole a donné son accord pour la pose d'un lave -vaisselle. Une rencontre aura lieu pour en définir les modalités.

- *Convention mise à disposition salle cantine* :

Considérant les délibérations du Conseil Municipal, en date du 12 novembre 2009 et 24 Février 2010 créant une cantine scolaire et les modalités de fonctionnement.

Considérant que la mise à disposition de la salle de la cantine scolaire avait été signée par convention entre la Maison de la Parole et le RPI Landreville - Loches sur Ource - Viviers sur Artaut.

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler cette convention pour la rentrée prochaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

DECIDE le renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle de la cantine scolaire établie entre la Maison de la Parole et le RPI Landreville - Loches sur Ource - Viviers sur Artaut à compter du 01 septembre 2019 jusqu'au 30 juin 2020.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

- **Fleurissement** :

Elodie VIREY donne le compte-rendu de la Commission Fleurissement.

- **C.A.S** :

Le repas des Anciens initialement prévu en Juin est décalé au vendredi 18 Octobre prochain.

- **Landreville Infos** : a été distribué.

- **Voirie** :

Une réunion de pré-travaux a eu lieu avec l'Entreprise Poirier et les Membres de la Commission.
Les travaux devraient démarrer début Juillet.

- **Location bail AOC** :

Monsieur Jean-Philippe LOUIS THIVET n'a pas pris part à la délibération.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur Jean-Pierre THIVET qui souhaite la cession de son bail du 09 Mars 2009 (bail conclu pour une durée de 25 années qui a commencé à courir le 01 Novembre 2011 moyennant un fermage annuel de 1600 kgs à l'hectare) concernant la parcelle ZN 17, Lieudit les Fiolles pour une contenance de 14 ares 59 centiares ares, au profit de son fils Jean-Philippe LOUIS THIVET, pour la durée du bail restant à courir à compter du 15 Juillet 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **8 voix POUR**,

- **ACCEPTE** la cession du bail de Monsieur Jean-Pierre THIVET du 09 Mars 2009 (bail conclu pour une durée de 25 années qui a commencé à courir le 01 Novembre 2011 moyennant un fermage annuel de 1600 kgs à l'hectare) concernant la parcelle ZN 17, Lieudit les Fiolles pour une contenance de 14 ares 59 centiares ares, au profit de son fils Jean-Philippe LOUIS THIVET, pour la durée du bail restant à courir à compter du 15 Juillet 2019.

- **CHARGE** Maître DE VREESE, Notaire à ESSOYES, d'établir l'acte correspondant.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

- **Maisons Rue Derrière l'Eglise** :

Monsieur Jean-Michel ROYER n'a pas pris part à la délibération

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Jean-Michel ROYER demeurant 4 Rue Derrière l'Eglise 10110 LANDREVILLE, souhaitant acquérir, dans le but de rénovation des lieux dans la conformité et respect, les maisons sises sur les parcelles cadastrées AB 901 d'une superficie de 174 m² excepté la parcelle où est situé le transformateur électrique sise 1 Rue Derrière l'Eglise et AB 903 d'une superficie 174 m² sise 3 Rue Derrière l'Eglise pour la somme de 1€ et frais de notaire et géomètre à sa charge.

Considérant l'état de ruine des habitations et le fait que la Commune ne peut actuellement engager aucun travaux de restauration de ces lieux,

Le Conseil Municipal par 5 voix pour et 3 abstentions,

- DECIDE de vendre à Monsieur Jean-Michel ROYER demeurant 4 Rue Derrière l'Eglise 10110 LANDREVILLE, dans le but de rénovation des lieux dans la conformité et respect, les maisons sises sur les parcelles cadastrées AB 901 d'une superficie de 174 m² excepté la parcelle où est situé le transformateur électrique sise 1 Rue Derrière l'Eglise et AB 903 d'une superficie 174 m² sise 3 Rue Derrière l'Eglise pour la somme de 1€ et frais de notaire et géomètre à sa charge.

- CHARGE la SCI Géomètres Experts à Bar sur Seine d'effectuer le bornage sur la parcelle AB 901 afin de délimiter la parcelle où se situe le transformateur électrique.

- CHARGE Maître Jean-Michel DE VREESE, Notaire à Essoyes d'établir l'acte correspondant.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction.

IV. INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

Maison Pour Tous : clés de la Maison des Associations récupérées à la fédération des MJC- Monsieur le Maire réunira les quelques adhérents en septembre pour connaître le devenir de la MPT .

Passage de la balayeuse : la grosse balayeuse passera le 16 Juillet et la petite le 30 Juillet.

Aboiements de chiens : lecture courrier Préfecture concernant les chiens de la Société Thiebault Viticulture et la Famille Longoni , la réponse sera faite aux intéressés par Monsieur le Maire.

Faire parallèlement un courrier à Florian ARLANDIS.

Plan canicule : un registre nominatif doit être tenu en Mairie pour les personnes qui en feront la demande.

CCBC : conseil communautaire le 2 Juillet et information sur la future collecte des ordures ménagères - tri sélectif et verres.

Stationnement Rue Haute : Monsieur le Maire réunira tous les riverains comme indiqué dans le Landreville info n°30.

Tour de table :

Jean-Michel ROYER : problème réseau internet et alimentation eau potable.

Véronique JOLLY : souhaite une Commission Cimetière pour le colombarium.

Régis MONNIER : information déchets dans le réseau assainissement.

Roger PHILBERT : où en est l'avancée des travaux du transformateur- Monsieur le Maire a vu Monsieur ROUSSEL du SDEA qui doit revoir l'Architecte des Bâtiments de France pour trouver une solution.

Michel BERGER : panneau STOP Rue de Ville sur Arce.

Jean-Philippe LOUIS-THIVET : courrier au SDEA pour problèmes horloge éclairage public.

Enfants de la cantine à l'extérieur pendant les fortes chaleurs.

Elodie VIREY : compte-rendu voyage scolaire de l'école primaire.

Didier THIEBAUT : absence pour congés, Elodie VIREY assurera son remplacement.

Les horaires du secrétariat de Mairie pour la période Juillet Août seront 08 h00-13 h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'au 3 Août et fermeture du secrétariat du 3 au 25 Août inclus.

Séance levée à 20 h 25

Prochaine réunion de Conseil prévue début Septembre.